

T1 Diagnostic - Etat des lieux
Réaliser le diagnostic et l'état des lieux des modalités d'organisation du temps de travail

T3 Dialogue social
Présenter le cadre réglementaire et la démarche aux élus, aux syndicats, à l'encadrement, aux agents

T5 Présentation du diagnostic
Présenter les résultats du diagnostic et identifier les questions de travail

T7 Comité de pilotage
Point d'étape en COPIL et validation des orientations

T9 Validation COPIL et C.T.
Validation par le COPIL des amendements puis par le CT

T11 Informer, former, accompagner
Informer sur les décisions votées, former à la gestion et au suivi du temps de travail

T2 Vision Politique
Disposer de la vision et des orientations voulues par les élus pour poser le cadre de travail

T4 Groupe projet
Créer le/les groupes projet : COPIL, COTECH, désignation d'un chef de projet

T6 Groupes de travail
Organiser les groupes en fonctions des questions à traiter, fixer les délais de retour des travaux

T8 Comité Technique
Présentation d'un pré-projet au comité

T10 Vote de la délibération
Soumettre au vote de l'assemblée délibérante l'accord sur le temps de travail

T12 Mises à jour outils et règlement
Mises à jour des divers outils de gestion du temps de travail et du règlement intérieur

